

LA *DUMI* OMAR KOMDIAGHOU: LA DISGRÂCE POLITIQUE D'UNE SOUCHE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE SONGHOY (1531-1591)**DÉDÉ Jean Charles**

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

ddjch_2005@yahoo.fr**Résumé**

Cet article rappelle l'histoire de la disgrâce de la lignée royale des Omar Komdiaghrou au XVI^e siècle. Il interroge les circonstances et les implications de cette déchéance politique. Exploitant les Tarikhs de Tombouctou, ce texte révèle que ce discrédit est la conséquence de la rupture, par les fils d'Omar Komdiaghrou, du dispositif qui attribuait l'exclusivité de l'exercice du pouvoir monarchique songhoy à la descendance d'Askia Mohammed Silla. Ils perdirent, ainsi, tous leurs privilèges royaux et firent l'objet d'exclusion et de stigmatisation sociales. Cette chute prit fin sous le règne d'Askia Daoud qui initia la réconciliation des deux lignées royales.

Mots-clés : Askia Mohammed, Empire songhoy, Disgrâce, Royauté, Lignée Royale

The *Dumi* Umar Komdiaghu: the political disgrace of a branch of the songhai imperial family (1531-1591)

This article recalls the history of the disgrace of the Umar Kumdiaghu royal lineage in the 16th century. It questions the circumstances and implications of this political downfall. Using the Tarikhs of Timbuktu, this text reveals that this discredit is the consequence of the sons of Umar Kumdiaghu breaking the system that attributed the exclusivity of the Songhai monarchy to the descendants of Askiya Muhammad Silla. As a result, they lost all their royal privileges and were subject to social exclusion and stigmatization. This fall came to an end under the reign of Askiya Dawud, who initiated the reconciliation of the two royal lineages.

Keywords : Askiya Muhammad, Songhay Empire, Disgrace, Royalty, Royal Lineage

¹ « Dumi » est, dans les termes songhoy connotant la parenté, celui qui est utilisé pour désigner la famille, le groupe ethnique, l'espèce ou le peuple. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, 1984, p. 30, 48, 50.

Introduction

La disgrâce est, d'après la définition qu'en donne le *Petit Larousse*², la perte des faveurs, des bonnes grâces, de l'estime et du crédit dont bénéficiait une personne ou un groupe de personnes auprès d'un pouvoir ou d'une population. Quand elle touche spécifiquement toute une famille par la faute d'un ou plusieurs de ses membres, on parle alors de disgrâce familiale. Cette idée qui attèle les notions de « disgrâce » et de « famille » nous introduit donc dans l'art de la monographie familiale, ce genre bien connu de l'historiographie qui reconstitue et étudie le passé d'un groupe de parenté, c'est-à-dire, une famille, une dynastie, un clan ou une tribu. Si pendant longtemps, elle a été délaissée par la recherche universitaire qui la considérait, pour employer les mots de M. Aurell (2004, p. 2), comme un passe-temps poussiéreux et suranné de quelques rentiers généalogistes », elle a retrouvé, aujourd'hui, toutes ses lettres de noblesses, grâce, notamment, à l'introduction de la prosopographie dans l'écriture de l'histoire sociale, puis au prestige retrouvé de la micro-histoire.

Ce renouvellement épistémologique, quand on l'applique à l'étude de l'empire songhoy révèle toute la complexité des relations et des dynamiques familiales qui ont mû le microcosme monarchique songhoy durant la période dite de l'Empire. Elle renseigne aussi, et surtout, sur la trajectoire politique d'une dynastie qui siège au cœur du pouvoir monarchique songhoy et qui, pourtant, n'a jusqu'alors pas bénéficié d'une attention suffisante de la part des historiens : la lignée Omar Komdiaghoy³. En effet, quand on parcourt la production historiographique de l'empire songhoy⁴, on découvre que l'histoire de cette maison qui représente la branche cadette du clan impérial des Silla⁵, est très souvent négligée ou ignorée. Le risque est même grand de croire que toute leur histoire se résume aux vicissitudes des parcours politiques du patriarche Omar Komdiaghoy et de ses deux fils, Mohammed Benkan-kirya et Otsman Tinfiren. Car, comme l'a souligné M. Kati (1913, p. 151), ils sont les seuls qui ont occupé de « hautes fonctions » dans l'appareil politique songhoy⁶. Les autres membres de la dynastie sont restés de grands inconnus, condamnés à un rôle à peine plus important que celui de collaborateurs et de sous-ordres anonymes des empereurs songhoy. Pourtant, cette famille a joué un rôle déterminant dans la construction et l'évolution de l'empire, aux XVe et XVIe siècles. L'histoire peu commentée de leur disgrâce à partir de 1531 constitue, d'ailleurs, un épisode majeur et édifiant de sa grande implication dans les péripéties de

² *Le Petit Larousse 2004*, Paris, Larousse / VUEF, 2003.

³ S'écrit également « Komzangou », à en croire la tradition de Téra. Cf. H. Soumalia, M. Hamidou, D. Laya, 1998, *Traditions des Songhay de Téra (Niger)*, Paris, Karthala, p. 27-28

⁴ Citons, par exemple, Maurice Delafosse, 1912, *Haut-Sénégal-Niger : L'histoire*, Paris, Émile Larose, t. 2, 430 ; Boubou Hama, Jean Boulnois, 1954, *L'Empire de Gao : histoire, coutumes et magie des Sonrai*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1954, 182 p. ; Boubou Hama, 1968, *Histoire des Songhay*, Paris, Présence Africaine, 372 pages ; Boubou Hama, 1974, *L'Empire songhay : ses ethnies, ses légendes et ses personnages historiques*, Paris, P.J. Oswald, 179 p. ; Ibrahima Baba Kaké, 1976, *Askia Mohamed : l'apogée de l'empire Songhay*, Paris, ABC, 98 p. Sékéné Mody Cissoko, 1996, *Tombouctou et l'Empire songhay : épanouissement du Soudan nigérien aux XVe-XVIe siècles*, Paris/Montréal, L'harmattan.

⁵ Le clan des Silla, qui gouverne l'empire Songhoy du XVe au XVIe siècle, était constitué de trois lignées familiales : celle d'Abou Abdallah Mohammed, la branche aînée ; celle d'Omar Komdiaghoy, la cadette ; et la benjamine, la famille de Yahya. Elles descendent toutes d'un même aïeul, le mythique Aboubakar Alghazali. La tradition rapportée par Bonta précise qu'il était un saint qui avait immigré dans le Songhoy sous le règne de Sonni Ali. Cf. H. Soumalia, M. Hamidou, D. Laya, *Op. cit.*, p. 27-28 / M. Kati, 1913, *Tarikh Es-Sūdan*, Paris, Ernest Leroux Éditeur, p. 114.

⁶ Omar Komdiaghoy, frère cadet d'Askia Mohammed Silla fut le premier Kourmina-Fari de l'empire songhoy. Ce titre est celui du gouverneur de la province occidentale du Kourmina, située à l'ouest de la boucle du Niger. Il est le deuxième personnage de l'empire après le prince. Son fils Mohammed Benkan-Kirya exerça ces mêmes charges sous le règne d'Askia Moussa. Quand il accéda au trône en 1531, il désigna, pour le remplacer à la tête de cette province, son frère Otsman Tinfiren.

la vie politique impériale du Songhoy. La question qu'on se pose donc est celle-ci : quelles sont les circonstances et les implications sociopolitiques de la déchéance de la *dumi* Omar Komdiaghoy au XVI^e siècle ?

L'objectif de cet article est de décrire et d'expliquer la nature, les caractéristiques et l'évolution de cette tribulation qui s'abat sur une branche de la famille royale songhoy. Son analyse est développée à partir de l'exploitation des chroniques de Tombouctou, en l'occurrence, le *Tarikh Es-Sūdan* et le *Tarikh El-Fettach*, auxquelles elle joindra la tradition orale songhoy. Nous nous sommes surtout attachés à appliquer à ces sources la démarche prosopographique qui permet d'appréhender les relations et interactions familiales, les réseaux et les dynamiques de pouvoir puis l'évolution des statuts et les trajectoires des membres des familles du clan royal songhoy.

L'étude qui suit explique, dans un premier temps, les raisons qui ont conduit à cette défaveur. Elle présente ensuite les différentes formes sous lesquelles elle s'est manifestée, puis s'achève en explicitant le processus qui conduit à la réhabilitation et à la restauration des privilèges de la *dumi* Omar Komdiaghoy.

1. Aux origines de la disgrâce de la maison Omar Komdiaghoy : l'éviction du pouvoir des Mamar Haama⁷

Le discrédit vécu par la famille Omar Komdiaghoy ne peut s'appréhender qu'à la lumière des événements qui portent le Kanfari Mohammed Benkan-Kiryā sur le trône impérial en avril 1531. La perte de leur prestige et toutes les affres qu'ils subissent pendant une trentaine d'année plantent, en effet, leurs racines dans cette révolution de palais qui est, en réalité, l'épilogue d'une rivalité entre deux lignées familiales. Pour en comprendre les tenants et les aboutissants, rappelons simplement que quand Sonni Ali meurt en 1492, son fils aîné, Sonni Barou, est désigné pour lui succéder sur le trône royal. Il ne règne que depuis quelques semaines quand il doit affronter une rébellion armée conduite par un des anciens lieutenants de son père, le dénommé Mohammed Silla. Ce dernier qui a conçu le projet de s'emparer de la couronne impériale, parvient, après quelques revers, à vaincre l'armée de Sonni Barou, en mars 1493 (A. Es Sa'di, 1900, p. 117). Il se fait proclamer empereur du Songhoy et prend le nom dynastique de « Askia Mohammed Silla ». Une trentaine d'années plus tard, impotent à cause de l'âge et de la cécité, il est à son tour renversé par le Fari-Mondzo Moussa qui n'est autre que son fils aîné (M. Kati, 1913, p. 133).

Le règne de celui qui se fait appeler Askia Moussa n'est malheureusement qu'une succession de heurts et de malheurs au sein de la famille royale. Craignant, en effet, pour sa couronne, parce que conscient que son accession au pouvoir, le 15 août 1529, est irrégulière, il a entrepris de mettre à mort tous ses proches qui auraient pu initier des actions contre sa royauté. C'est ainsi qu'en septembre 1529, dans les environs de Kabara, au cours d'une bataille qu'il livre contre le Kourmina-Fari Otsman Youbabo⁸, autour de qui une coalition anti-Askia Moussa a été formée, « plus de trente enfants de son oncle paternel le Kourmina-Fari Omar » sont tués (M. Kati, 1913, p. 156). Les plus chanceux comme Ismail ben Askia Mohammed, Otsman Youbabo, Ali Folen, l'ancien conseiller et confident d'Askia Mohammed (A. Es Sa'di, 1900, p. 138) réussissent à s'échapper. Il ne s'arrête pas là, puisque rentré à Gao, il fait emprisonner et tuer un grand nombre de ses frères germains (A. Es Sa'di, 1900, p. 142). C'est cette vaste purge familiale qui le perd puisqu'elle a

⁷ *Haama* ou *Hamey* est le terme songhoy qui sert à désigner la descendance d'un aïeul ou d'un parent. Mamar Haama indique donc la descendance d'Askia Mohammed Silla, « Mamar » étant la déclinaison de « Mohammed » dans la langue songhoy. Cf. J. Rouch, 2005, *Les Songhay*, Paris, L'Harmattan, p. 35.

⁸ Otsman Youbabo est le fils d'Askia Mohammed Silla. Il fut désigné pour occuper les fonctions de Kourmina-Fari en 1528 après la mort de son oncle Yahya.

contraint ses frères qui ont survécu à ses persécutions de se débarrasser de lui. C'est ainsi qu'il est tué le 12 avril 1531 à Mansour, des mains de son frère germain, le Cha'a-Farma Alou Saï (A. Es Sa'di, 1900, p. 140-142).

Malheureusement, ce dernier n'a pas eu le temps de s'installer sur le trône à Gao car il lui est ravi par le Kourmina-Fari Mohammed Benkan-Kiryā⁹ qui profite de la brève vacance du pouvoir qui court après la mort d'Askia Moussa, pour coiffer la couronne impériale. Manquant, ensuite, de se faire tuer par Otsman Tinfiren, frère cadet de Mohammed Benkan-Kiryā qui a convaincu son aîné de s'emparer du pouvoir, le Cha'a-Farma Alou Saï, doit renoncer à son projet de devenir empereur du Songhoy.

Cette accession au pouvoir de Mohammed Benkan-Kiryā est précisément la cause de la déchéance de la lignée familiale à laquelle il appartient. Pas parce qu'il est parvenu au pouvoir par un malheureux coup d'état, puisque le jeu et le primat de force pour accéder au trône sont entrés dans les mœurs songhoy depuis le putsch d'Askia Mohammed en 1493, mais parce qu'elle brise le dispositif de pouvoir que le fondateur de la dynastie des Askia a mis en place durant son règne. Il faut savoir que dans le Songhoy, le pouvoir monarchique s'ancrait dans une antique tradition de patrimonialisation qui constitue un des principaux fondements de l'idéologie royale de cette nation. Elles prévoyaient, en effet, que la cession de la couronne s'organisât exclusivement dans le groupe coutumièrement choisi pour régner, mais, uniquement, selon le mode de germanité, appelé encore mode de collatéralité. Cet usage désigne la transmission de la couronne de frère à frère, selon le principe de primogéniture¹⁰, au sein du même noyau familial composé alors des frères et des sœurs, puis de leurs enfants respectifs, les cousins germains ; toute cette parenté étant issue d'un même couple de parents. Ce qu'atteste nettement l'histoire d'Ali Kolon et de ses successeurs (A. Es Sa'di, 1900, p. 9-12), puis celle de l'accession au pouvoir, en 1582, d'Askia El Hadj, qui confie que si ses oncles maternels étaient encore vivants, il ne serait jamais devenu empereur (A. Es Sa'di, 1900, p. 185). Cette règle n'intègre, cependant, pas tous les consanguins dans un schéma indifférencié, puisqu'elle exclut de la succession les germains de sexe féminin. Ces prescriptions qui organisent la dévolution du pouvoir monarchique avaient pour but de restreindre les prétentions multiples sur le trône, et de préserver ainsi l'existence du patrimoine royal. Car la fonction de roi n'est pas accessible à tous ; le seul droit que la compétition pour le trône autorise étant celui du sang.

Quand, en 1493, Askia Mohammed Silla monte sur le trône, il modifie cette règle en instaurant un nouveau dispositif monarchique qui réserve, cette fois-ci, l'exclusivité de l'exercice de la royauté à sa seule descendance agnatique, c'est-à-dire, ses enfants mâles uniquement ; et ceci, en vertu du droit de conquête qu'il a acquis suite à l'éviction des Sonni en 1493. Les *Haama* des lignées cadettes de ses frères Omar Komdiaghoy et Yahya sont, de ce fait, exclues du processus d'élection au trône. La possibilité pour les cousins germains d'accéder à la fonction impériale, à la faveur de la règle de succession de frère à frère, leur est définitivement fermée. Ne sont alors plus éligibles que les « *Mamar Haama* », les fils et petits-fils de la lignée « Abou Abdallah Mohammed Silla ». Mais dans le même temps, il accorde, on pourrait dire, sous forme de compensation, le monopole de l'office de Kourmina-Fari à ses deux frères cadets Omar Komdiaghoy et Yahya et à leurs lignées respectives. Leur descendance mâle, et eux seuls, sont désormais désignés pour occuper cette

⁹ Il a été désigné, en 1529, par Askia Moussa, pour occuper ces fonctions, en remplacement d'Otsman Youbabo qui avait fui le pays.

¹⁰ La primogéniture désigne l'antériorité de naissance et les droits qui en découlent. Elle précise l'ordre de succession au sein de la lignée masculine, puis la prééminence de l'aîné dans le dispositif qui organise le droit à la succession de tous les héritiers putatifs. Elle est encore appelée succession linéale agnatique ou succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

charge ; une disposition inédite dans le Songhoy où tous les emplois politiques et administratifs, à l'exception, bien sûr, de celui d'Empereur, sont tous ouverts à la concurrence.

Même Moussa qui succède à son père dans les conditions difficiles que décrivent les sources continua d'appliquer ce système d'exclusivité des offices. La liste des dignitaires qui ont occupé la charge de Kourmina-Fari sous son règne et celui de son père, à l'exception, bien sûr, du bref intermède d'Otsman Youbabo, l'atteste clairement. À la mort d'Omar Komdiaghrou, le 5 mars 1519, Askia Mohammed Silla désigne, pour le remplacer, son frère Yahya (M. Kati, 1913, p. 147) qui occupe la charge durant neuf ans. Mais quand il veut étouffer la rébellion de son fils Moussa, il déroge, à cause de l'urgence du moment, à la logique du nouveau dispositif en nommant, en 1528, à la tête du Kourmina, son autre fils, Otsman Youbabo, à qui il confie la direction de l'opération. L'objectif est, en fait, de s'assurer d'avoir le contrôle absolu du deuxième plus important contingent de l'armée du Songhoy (M. Kati, 1913, p. 136 / A. Es Sa'di, 1900, p. 133). Il est malheureusement vaincu par Moussa qui s'empare de la couronne royale. Intrônisé, ce dernier revint, sans délai, au nouveau contrat monarchique instauré par son père, en désignant à la fonction de Kourmina-Fari, son cousin Mohammed Benkan-Kiryra, le fils d'Omar Komdiaghrou (A. Es Sa'di, 1900, p. 140).

Si l'accession de Mohammed Benkan-Kiryra au trône songhoy constitue la cause de la déchéance de sa famille, c'est parce que la branche aînée de la royauté considère qu'en évinçant le Cha'a-Farma Alou Saï, le nouvel empereur et son frère Otsman Tinfiren qui l'a exhorté à usurper la couronne, ont trahi le fondateur de la dynastie et l'accord tacite de gouvernance royale qui existe entre les deux lignées. En rompant, comme ils le font, le système monarchique qui assurait la mainmise complète de la lignée d'Askia Mohammed Silla sur la couronne songhoy, ils brisent l'unité familiale et salissent l'honneur de la famille. D'ailleurs, les enfants d'Askia Mohammed Silla n'admirent jamais la légitimité de son pouvoir, le jugeant indigne de porter la couronne. C'est pourquoi une des filles d'Askia Mohammed Silla, Yana Mara, que Mohammed Benkan-Kiryra obligeait à paraître à ses audiences, lui criait sans cesse ce proverbe : « Un seul poussin d'autruche vaut toujours mieux que mille poussins de poule » (A. Es Sa'di, 1900, p. 145, 155). Elle lui rappelait en permanence qu'il n'était rien d'autre qu'un indigne usurpateur.

Ce qui vint encore jeter le discrédit, ce sont les dispositions sécuritaires que le nouvel Askia Mohammed Benkan-Kiryra prend pour ancrer et renforcer sa royauté irrégulièrement acquise. Il se trouve, en effet, que certaines de ces mesures s'exercent à l'encontre de la lignée aînée. Les sources précisent que dès qu'il s'installe dans le palais royal, à Gao, il en expulse immédiatement son oncle Askia Mohammed Silla qui continuait d'y résider, depuis sa déposition en 1529, et le fit emprisonner sur l'île de Kangaga (M. Kati, 1913, p. 157 / A. Es Sa'di, 1900, p. 134, 145). Il fait également massacrer une quinzaine des fils du prince déchu. Bien qu'il tentât une improbable réconciliation avec la lignée de son oncle Mohammed Silla, en faisant revenir, au Songhoy, son cousin Ismail, qui s'était exilé à Oualata, depuis la guerre de 1528 entre ses aînés Moussa et Otsman Youbabo, et en lui donna en mariage sa fille Fati (M. Kati, 1913, p. 159), le discrédit qui frappait leur clan se maintint encore longtemps.

Au total, il faut retenir que c'est la rupture du dispositif qui attribue l'exclusivité de l'exercice du pouvoir monarchique aux *Mamar Haama* qui conduit la lignée cadette des Komdiaghrou à la disgrâce. Ce discrédit se matérialise dans une série de sanctions prises contre les membres de cette famille sous les règnes des successeurs d'Askia Mohammed Benkan-Kiryra.

2. Les Komdiaghou *Haama* mis au ban de la monarchie: faits et actes d'une disgrâce familiale

Le règne d'Askia Mohammed Benkan-Kirya s'achève brutalement en avril 1537. Bien qu'il « maintînt la royauté de la façon la plus remarquable » (A. Es Sa'di, 1900, p. 145), il fit régulièrement face à de vives et souvent violentes contestations de ses cousins. C'est ainsi que six ans après son avènement au pouvoir, il est renversé par le Dendi-Fari Mar Tomzo. Celui-ci remet la couronne songhoy au Fari-Mondzo Ismail, le fils d'Askia Mohammed Silla (A. Es Sa'di, 1900, p. 151), marquant ainsi le retour aux affaires, des *Mamar Haama*. L'intronisation de celui qui s'est rebellé contre le prince pour, dit-il, faire sortir son père de prison où ce dernier l'avait jeté, et ramener ses frères à la cour, ouvre l'histoire de la descente aux enfers des Komdiaghou *Haama*. Sous les règnes d'Askia Ismail et Ishaq I, la branche cadette de la famille royale subit diverses persécutions qui racontent le discrédit dans laquelle elle est tombée depuis peu.

Le premier acte qui manifeste l'infortune dans laquelle sombre la maison Komdiaghou est la déchéance totale des titres, emplois et rangs de Mohammed Benkan-Kirya et de son frère cadet Otsman Tinfiren. Responsables de l'éviction du pouvoir des *Mamar Haama*, ils sont donc les premiers à subir les premières représailles qui annoncent l'avilissement de leur famille. Askia Mohammed Benkan-Kirya est en effet, destitué en avril 1537, dans le village de Mansoura, où, ironie du sort, il avait été proclamé empereur (M. Kati, 1913, p. 159 / A. Es Sa'di, 1900, p. 151). Quant à Otsman Tinfiren qui exerce depuis 1531, les charges de Kourmina-Fari, il est contraint, quand il est informé du sort de son frère aîné, d'abandonner ses fonctions et de s'enfuir avec lui pour échapper à une mort certaine (M. Kati, 1913, p. 160). Investi nouvel empereur du Songhoy, Askia Ismail attribue sur le champ la charge à son neveu Hammad, le fils de sa sœur Aryao bent Askia Mohammed Silla (M. Kati, 1913, p. 163 / A. Es Sa'di, 1900, p. 156).

Tous les privilèges et honneurs attachés à leurs responsabilités leur sont systématiquement retirés. Mohammed Benkan-Kirya perd son titre de commandant en chef de l'armée impériale qui ne reconnaît d'ailleurs plus désormais qu'Askia Ismail. C'est la raison pour laquelle il trouva vain de retourner à Gao, comme lui a proposé Otsman Tinfiren, pour engager la lutte et récupérer son trône (A. Es Sa'di, 1900, p. 154). Son frère et lui n'ont, par ailleurs, plus le droit de posséder le tambour de commandement et même de porter le *Tabay*¹¹ (A. Dupuis-Yakouba, 1914, p. 258), cette longue pièce d'étoffe qu'on enroule autour de la tête d'une personne nommée à une charge publique (M. Kati, 1913, p. 207).

La déconsidération qui les touche se manifeste également par la confiscation de leurs biens matériels. C'était une condamnation assez courante dans le système pénal songhoy. Elle vient généralement renforcer la mesure de déchéance des titres et des droits d'une personne ou d'un groupe tombé en disgrâce ou condamné par une personne détentrice du pouvoir judiciaire. Les exemples les plus parlants dans l'histoire du Songhoy restent les sorts réservés à Ibrahim-El-Khidr, secrétaire particulier de Sonni Ali, au Djenné-Mondzo Bokarna (A. Es Sa'di, 1900, p. 111 et 245) ou encore au Kabara-farma Alou, lors du conflit qui l'opposa au Balama Mohammed Es Sadeq (M. Kati, 1913, p. 231-232).

Ces sanctions administratives et politiques infligées aux deux plus illustres descendants d'Omar Komdiaghou conduisent inéluctablement à une altération significative de la réputation de leur famille. Leurs enfants et eux exclus des cercles de la royauté, leur image publique est désormais

¹¹ Nom usité à Tombouctou. Sinon dans le pays songhoy, on l'appelle *Sirci* ou *Sirci bontobé*. Cf. J.-P. Olivier de Sardan, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma (histoire, culture, société)*, Nubia, Paris, p. 115, 116, 329).

entachée d'opprobre ; et frayer avec eux expose à de graves sanctions. La meilleure preuve de cette stigmatisation sociale reste cet extrait du *Tarikh es-Sūdan* qui relate l'échange que Mohammed Benkan-Kiryra eut avec un messenger qu'il avait missionné à Djenné, alors qu'il était encore au pouvoir:

Comme le prince déchu demandait du koura, le messenger lui répondit : « Tout ce qui est clans l'embarcation t'appartient, prends-en ce que tu voudras. — Ce n'est plus à moi aujourd'hui, répondit-il ; je ne suis pas devenu un voleur, un coupeur de route, et je ne te demande que de ce qui t'appartient. » Le messenger lui donna alors du koura autant qu'il lui en fallait. Mohammed-Benkan mangea ce koura ; mais à peine l'eut-il avalé, qu'il vomit tout ce qu'il avait dans l'estomac, ce à quoi il était sujet depuis longtemps.

Le messenger offrit à l'Askia de l'emmener avec lui, mais celui-ci refusa en disant : « Poursuis ta route tranquillement et en paix ; quand tu arriveras au terme de ton voyage, raconte au prince [Askia Ismail] ce qui s'est passé entre nous deux et ne lui cache aucun détail, car s'il venait à apprendre tout cela de la bouche d'un autre, il te tuerait injustement. Les gens du Songhay ne sont pas bienveillants» (A. Es Sa'di, 1900, p. 153).

Comme cette conversation le laisse entrevoir, ce discrédit ne se limite pas seulement aux membres de la parentèle. Elle touche également un grand nombre d'officiels qui sont accusés d'avoir capitulé et de s'être accommodés au régime illégitime et imposteur de Mohammed Benkan-Kiryra. Certains sont démis de leurs fonctions officielles, d'autres sont emprisonnés ou poussés à l'exil. Bien que les *Tarikhs* soient, malheureusement, peu bavards sur ces différentes affaires, nous pouvons, cependant, évoquer, le cas de Bokar Ali Doudou ben Ali Folen. Exerçant les fonctions de Hi-Koï sous le règne de Mohammed Benkan-Kiryra, il est démis de cette charge par Askia Ishaq 1^{er} après avoir, sans succès, conspiré pour le faire jeter en prison. Il lui reproche, précisément, d'avoir réussi, après de violents combats, à reprendre des mains des partisans d'Ismail, sa ville-résidence qui était tombée sous leur joug, puis d'y avoir rétabli l'autorité d'Askia Mohammed Benkan-Kiryra (A. Es Sa'di, 1900, p. 149).

Mais dans ce groupe des personnes éclaboussées par les malheurs des Komdiaghous *Haama*, Bokar Ali Doudou ben Ali Folen s'en est pourtant bien sorti. Parce que plusieurs autres collaborateurs du prince déchu, eux, ont malheureusement été tués. A. Es Sa'di (1900, p. 157-158) précise, en effet, qu'Askia Ishaq 1^{er} a fait périr un nombre considérable de dignitaires de l'armée. C'est le cas, notamment, du Faran-Mondzo Souma Kotobaki, qu'Askia Mohammed Silla, du fond de sa « prison », avait présenté à son fils Ismail comme un des plus proches et fidèles amis de Mohammed Benkan-Kiryra (A. Es Sa'di, 1900, p. 149). Askia Ishaq 1^{er} le fit tuer après avoir, pourtant, tenté, vainement, de le convaincre de rejoindre son camp. Cet infortuné Faran-Mondzo n'était cependant pas à son premier tourment, puisque sous Askia Ismail, il avait déjà été jeté en prison, après qu'il ait lui-même démissionné de ses fonctions. Parmi les dignitaires militaires qui ont accompagné l'empereur déchu dans son règne, plusieurs ont échappé à la mort parce qu'ils sont parvenus à s'enfuir loin du Songhoy (A. Es Sa'di, 1900, p. 155, 156, 157, 158).

L'ultime acte de cette disgrâce familiale reste les procédures de bannissement que les Askia Ismail et Ishaq 1^{er} appliquent au prince déchu, à sa famille et à certains de leurs proches collaborateurs. Cette sanction vise à les isoler et à les éloigner des lieux et des espaces du pouvoir monarchique. Elle consiste donc, dans les faits, en une expulsion physique de la société dans laquelle cette parentèle était autrefois intégrée, puis en une exclusion géographique, car elle est interdite de résider ou d'avoir accès à l'environnement social habituel, c'est-à-dire, le palais royal, la capitale, les provinces puis les villes de l'empire. La tradition affirme, en effet, que quand Mohammed Benkan-Kiryra est vaincu à la bataille de Mansoura, Ismail qui a été proclamé Askia alors qu'il se

trouve encore hors des murs de Gao, y expédie des hommes pour interdire l'empêcher d'avoir accès à la ville. Il ordonne également à ces agents de le poursuivre et de l'expulser du pays. Accompagné de ses enfants et de ses épouses, Mohammed Benkan-Kirya se rend d'abord à Tombouctou puis rallie, ensuite, Tendirma, où réside son frère, le Kourmina-Fari Otsman Tinfiren (M. Kati, 1913, p. 159-160 / A. Es Sa'di, 1900, p. 151, 152, 155). Ce dernier rassemble également sa famille et tous s'enfuient précipitamment en direction de l'ouest, dans le pays mandingue. Ils s'installent, dans un premier temps, dans la ville de Sanqari Souma (A. Es Sa'di, 1900, p. 155). Mais déçu de l'accueil des Mandingues, ils décident de quitter cette bourgade pour s'établir ailleurs : Otsman Tinfiren part habiter à Oualata quand Mohammed Benkan-Kirya et sa famille viennent se fixer plus au sud, à Sama, dans le Sansanding, sur la rive droite du Niger (M. Delafosse, 1912, p. 100).

Toutes ces peines qu'Askia Ismail et Ishaq 1^{er} infligent aux Komdiaghous *Haama* ont une forte portée symbolique. Exclues des cercles de pouvoir et des événements politiques et culturels auxquels ils ont, auparavant, eu accès, ces sanctions qu'ils subissent entraînent une rupture des liens interpersonnels, sociaux et une mise à l'écart de la communauté. Si ces mesures conduisent à leur isolement social, leur objectif réel est plutôt de les effacer de l'histoire et de la mémoire collective. Cette condamnation à l'oubli participe surtout d'un vaste projet de réappropriation du pouvoir royal par les Mamar *Haama*. Les châtiments qu'ils prescrivent aux fils d'Omar Komdiaghous remplissent une fonction de réparation et de justice, au bénéfice de leur maison. Il s'agit, en effet, d'une entreprise de refondation de leur légitimité politique, un outil de pédagogie et d'affirmation de leur droit de commandement car son but est de restaurer la prééminence de cette lignée sur toutes les autres familles du clan Silla ; mais, aussi et surtout, de prévenir et d'éteindre toutes les velléités de contestation de son autorité souveraine. (J. C. Dédé, 2023, p. 54)

Si les règnes d'Askia Ismail et d'Ishaq 1^{er} constituent pour les Komdiaghous *Haama* le temps du discrédit, sous celui d'Askia Daoud, un abandon de la conflictualité s'opère progressivement et se couronne par leur réhabilitation définitive.

3. Déconflictualisation et restauration de l'honneur perdu à partir de 1559

La disparition de l'empereur Ishaq 1^{er} en mars 1549 et l'élévation sur le trône de Gao de son frère Daoud marque le retour en grâce des Komdiaghous *Haama*. Sous son règne et celui de ses successeurs, la lignée disgraciée retrouve une position de faveur dans la société songhoy. Cette évolution politique est le résultat de circonstances favorables et d'un processus de réconciliation initié, à la fois, par le prince et certains enfants de Mohammed Benkan-Kirya.

L'infléchissement de la politique d'ostracisme vis-à-vis des descendants d'Omar Komdiaghous (A. Es Sa'di, 1900, p. 170-171) initiée par Askia Daoud tire profit d'un contexte politique moins bouillonnant que celui qu'ont connu ses deux prédécesseurs. Ce souverain hérite d'un pays entièrement pacifié par les soins de ces devanciers. Les nombreuses purges que ces derniers organisent dans l'appareil politique et administratif songhoy a réduit toutes les poches éventuelles de résistances et les contestations qui auraient pu entraver le processus de réappropriation et de redynastisation du pouvoir monarchique entamé au lendemain de la chute de Mohammed Benkan-Kirya, en 1537. Elles ont brisé les solidarités qui auraient pu se construire autour d'individus ne faisant pas partie du clan et qui seraient venus disputer à leur lignée l'autorité et ce droit de régner durement acquis. D'est en ouest, du nord au sud, toutes les provinces de l'empire sont désormais pacifiées. Le corps social est réunifié et expurgé des scories qui ont installé l'instabilité au sommet de l'État.

L'une des causes de cette reviviscence politique est la reprise en main de l'appareil d'État par les Mamar Haama. Elle s'exécute par un quadrillage familial systématique du champ et de l'espace du pouvoir impérial. Askia Ismail, Ishaq 1^{er} et même Daoud se sont engagés dans un renouvellement complet de l'élite gouvernementale. Car si la plupart des collaborateurs de Mohammed Benkan-Kiryā dans le gouvernement central et celui des provinces ont été évincés, exécutés ou poussés à l'exil, quelques éléments de cette clientèle qu'il a établis et maintenus sous son influence grâce à une habile politique de distribution de prébendes (J. C. Dédé, 2023, p. 56), sont encore en fonction. Les nouveaux empereurs nomment donc pour les remplacer des personnes qui appartiennent à leur lignée familiale ou sont leurs amis ou de loyaux serviteurs ; un petit monde dont ils sont convaincus de l'inaltérable fidélité. C'est dans cet ordre des choses qu'Askia Ismail désigne son frère Daoud Fari Mondzo à la place de Souma Kotobaki. Il confie ensuite les fonctions de Kourmina-Fari à son neveu Hammad, le fils de sa sœur Aryao bent Askia Mohammed Silla. Ce dernier, on ne sait pour quelle raison, quelques temps après est révoqué puis remplacé par Ali Kossoli, un autre fils du fondateur Askia Mohammed Silla (M. Kati, 1913, p. 163-164 / A. Es Sa'di, 1900, p. 156, 158). Cette série de nomination montre que la fonction de Kourmina-Fari qui était, à l'origine, un monopole accordé à la lignée cadette, leur a été reprise puis a été réattribuée à un Mamar Haama.

Quand Ishaq est élevé à la dignité d'Askia, il désigne un de ses fidèles lieutenants, le dénommé Moussa, aux fonctions de Hi-koï, après avoir poussé Bokar Ali Doudo, ancien titulaire de la charge, à la démission. Il attribue ensuite le poste de Balama à son frère Khaled. Il destitue ensuite son frère Ali Kossoli, qu'il a nommé Kourmina-Fari parce que ce dernier a manigancé pour l'assassiner. Il confie l'office à son frère Daoud (A. Es Sa'di, 1900, p. 159, 160, 161, 181). Quand ce dernier est, à son tour, porté sur le trône, en 1549, il poursuit la même politique de quadrillage familial initiée par ses frères. Il maintient à leurs postes la plupart des officiels qu'Ishaq 1^{er} a nommés, et procède quelquefois à de nouvelles désignations. Mais c'est le plus souvent à la suite de circonstances exceptionnelles telles que le décès du titulaire de la charge, son élévation à un grade supérieur, sa dégradation, sa mise en disgrâce, etc. C'est ainsi qu'il choisit, pour le remplacer à la fonction de Kourmina-Fari, le dénommé Kochiya ou Kassia ben Houlem (M. Kati, 1913, p. 212 / A. Es Sa'di, 1900, p. 165). Le nouveau titulaire, peut d'origine, était, comme le précise M. Kati (1913), « l'un des amis de l'Askia Daoud et celui, qui de tous, avait le plus de crédit auprès de lui » (p. 324).

Askia Daoud nomme ensuite, Fari-Mondzo, son propre fils, le dénommé Mohammed Benkan. Il confie également la charge de Korāi-Farma à son autre garçon, El Hadj (A. Es Sa'di, 1900, p. 165). Il place à la tête de l'importante cité de Djenné, El Amin, un fidèle parmi les fidèles valets que la lignée ben Mohammed Silla a eu à son service depuis l'éviction, en 1493, des Sonni (A. Es Sa'di, 1900, p. 171-172). Son élévation inattendue à la fonction de Djenné-Mondzo vient, en réalité, récompenser son indéfectible loyalisme envers la famille du prince. En 1562, quand le Kourmina-Fari Kochiya meurt, Askia Daoud désigne, pour le remplacer à cette charge, son frère germain Yaqoub. Quand ce dernier s'éteint en 1578, le prince promet à ce poste son propre fils Mohammed Benkan, alors Fari-Mondzo (M. Kati, 1913, p. 212 / A. Es Sa'di, 1900, p. 173-174, 180). Il remet, ensuite, les insignes de cette dernière dignité à son autre garçon, le dénommé El Hadj. Cette même année, quand le Balama Khaled décède, il nomme pour le remplacer Mohammed Ould Della. Cet homme est, vraisemblablement, quand on tient compte du contexte de redynastisation monarchique et du poids du Balama dans l'échafaudage politique de l'Empire, un proche de la famille. D'ailleurs, quand ce dernier meurt en 1581, l'emploi échoit à un prince de sang : le Danaka-Koï Mohammed Oua'Ouan, fils de Aicha Benkan bent Askia Mohammed Silla (A. Es Sa'di, 1900, p. 181).

Toutes ces nominations de proches parents ou de fidèles compagnons contribuent à rasséréner le climat politique dans la sphère monarchique songhoy. Les Mamar Haama ont désormais le contrôle total de l'appareil d'État et de toutes les ressources de pouvoir utiles pour gouverner dans la quiétude. Toutes les poches d'hostilité à l'intérieur de l'empire qui auraient pu briser sa stabilité renaissante ont été complètement réduite, précisément sous le règne d'Ishaq 1^{er} ; raison pour laquelle le *Tarikh es-Sūdan* le décrit comme le prince songhoy qui « inspira le plus de terreur » (A. Es Sa'di, 1900, p. 157). Voici, à ce propos, ce que le *Tarikh el-Fettach* dit de l'atmosphère qui régnait dans l'empire au moment où Askia Daoud succède à Ishaq 1^{er} :

La fortune lui fut favorable ; il eut toute la puissance et l'autorité qu'il put désirer et obtint d'immenses satisfactions matérielles. En effet, son père l'askia Mohammed et ses frères avaient peiné et semé pour lui, et, lorsqu'il arriva, il n'eut qu'à récolter ; ils avaient préparé le terrain et, quand son tour fut venu, il n'eut qu'à s'étendre dessus pour dormir. Il n'y avait plus alors dans tout le Tekrou, du Malli jusqu'à Lôlo, personne qui osât lever la main, et, le jour où il monta sur le trône, il ne trouva devant lui que des esclaves soumis et obéissants ; aucune province n'aurait pu affronter l'armée songaï, à l'exception seulement du Kourmina. » (M. Kati, 1913, p. 176)

C'est dans ce contexte politique complètement pacifié qu'Askia Daoud décide de mettre un terme à l'aviissement de ses cousins qui dure depuis maintenant plusieurs années. Décrit par la tradition pour être un prince bon qui s'emploie à maintenir la paix et la prospérité dans l'empire (S. M. Cissoko, 1996, p. 88-89), il juge que le moment de la réconciliation avec les Omar *Haama* est venu. Affaiblis et ruinés par des années de purges, ils ne constituent plus une menace pour leur pouvoir. Il met donc fin à toutes les mesures coercitives qui ont été prises contre eux. Convaincu qu'ils n'oseraient plus contester leur autorité, il permet aux enfants d'Omar Komdiaghrou et même à leurs partisans de revenir dans le cercle de la royauté et de réintégrer la structure du commandement militaire. C'est ainsi qu'il nomme Ali Doudou ben Omar Komdiaghrou, à la charge de Hi-Koï (A. Es Sa'di, 1900, p. 166). Ce dernier est même désigné pour commander le corps expéditionnaire qu'Askia Daoud engage, en 1553, dans le Katsina. Ce détachement de 24 cavaliers comptait, à en croire A. Es Sa'di (1913, p. 169), dix autres fils de l'ancien Faran qu'il a réintégrés dans l'armée. Quand Ali Doudou meurt au cours de cette expédition, Daoud confère les fonctions de Hi-Koï à son frère, le dénommé Bokar-Chili Idji. L'Empereur remet également en liberté Bokar Ali Doudou ben Ali Folen et le garde auprès de lui, à la cour. Tombé en disgrâce sous Askia Ishaq 1^{er}, il avait été, sur ses injonctions, relevé de ses fonctions de Hi-Koï puis jeté en prison. Askia Daoud l'élève, quelques temps plus tard, à l'importante charge de Dendi-Fari (A. Es Sa'di, 1900, p. 159, 166, 167, 169).

C'est la première fois, depuis la chute d'Askia Mohammed Benkan-Kiryā en 1537, que des Komdiaghrou Haama et leurs partisans sont nommés à des postes de responsabilité et participent activement à la vie politique de l'Empire. Le moment le plus significatif de leur retour en grâce reste, cependant, l'escale qu'Askia Daoud fait, en 1559, au retour d'une expédition dans le Mandingue, à Sama, où Askia Mohammed Benkan-Kiryā s'est réfugié après sa déposition. Ce jour-là, selon ce que décrit A. Es Sa'di (1913), il ordonne « à tous ses musiciens d'aller saluer Askia Mohammed Benkan et de lui donner une aubade » (p. 171). Quelques temps après, Mahmoud et le Kalkofarma Saïd, des petits-fils de Mohammed Benkan-Kiryā, demandent et obtiennent l'autorisation de venir saluer le prince qui avait établi son camp sur la rive, en face de la cité. La rencontre est, selon ce que laisse entendre A. Es Sa'di (1913, p. 171), un grand moment de joie et de retrouvailles chaleureuses.

Cette entrevue avec ses petits-neveux est l'un des symboles qui marquent la fin de la disgrâce familiale des Komdiaghous *Haama* et scellent définitivement la réconciliation des deux lignées dynastiques. Cette entente retrouvée semble même avoir été scellée par une union matrimoniale si l'on en croit M. Kati. Askia Daoud aurait, en effet, épousé une des filles de son oncle, la dénommée Kibara (M. Kati, 1913, p. 151). Dans tous les cas, à partir de son règne, la famille disgraciée est totalement réhabilitée. Les descendants d'Omar retrouvent leur position dans l'échelle sociale de l'empire, avec tous les honneurs qui vont avec. Ils se positionnent même, certainement pour rappeler aux Mamar *Haama* qu'ils sont définitivement rentrés dans les rangs, comme de farouches défenseurs de leur royauté. L'insurrection que le Baghena-fari Bokar ben Askia Mohammed Benkan-Kirya déclenche en 1592 contre l'occupant Marocain à Djenné est une preuve parfaite de cet engagement. Car son objectif était de rétablir l'autorité des Askia sur le pays de Djenné (A. Es Sa'di, 1900, p. 245).

Au total, retenons que les Omar *Haama* ont retrouvé leur rang et leur honneur dans l'ordre sociopolitique impérial à la faveur du règne d'Askia Daoud. Ce retour en grâce est le résultat d'une paix restaurée dans l'empire et d'une volonté du souverain de se réconcilier avec la branche cadette de leur dynastie royale.

Conclusion

Rappelons, pour conclure, que la disgrâce qui frappe la lignée familiale des Komdiaghous, à partir de 1537, plonge ses racines dans la compétition pour le pouvoir qui règne au sommet de l'État songhoy depuis l'avènement au pouvoir d'Askia Mohammed, en 1492. Elle résulte, précisément, de la rupture, par les descendants d'Omar Komdiaghous, du dispositif politique qui assurait la monopolisation et la patrimonialisation de la couronne songhoy dans la lignée aînée des Mamar *Haama*. Les principales formes sous lesquelles elle s'est manifestée sont la perte des privilèges des princes perçus comme les responsables de cette transgression du pacte qui organisait la gestion du pouvoir monarchique, la rupture des relations interpersonnelles, puis le rejet et la stigmatisation sociale de tous ceux qui sont identifiés comme leurs proches et affidés. Toutes ces sanctions qui constituent, en réalité, une reprise en main de l'appareil d'État et le rétablissement de l'autorité royale des Mamar *Haama*, conduiront à une déconflictualisation des relations entre ces deux branches familiales du clan royal songhoy. Restaurés dans leur dignité, ces anciens disgraciés ont été progressivement réintégrés dans le microcosme monarchique et affectés à de nouvelles fonctions gouvernementales.

Bibliographie

AURELL Martin, 2004, « Modernité de la monographie familiale », *Le Médiéviste et la monographie familiale : sources, méthodes et problématiques*, Actes du colloque de Poitiers, 20-22 novembre 2003, (dir.) M. Aurell, Turnhout, Brepols, URL ; [https://www.academia.edu/4263771/Introduction_Modernit%C3%A9_de_la_monographie_familiale_\(12.08.2023\)](https://www.academia.edu/4263771/Introduction_Modernit%C3%A9_de_la_monographie_familiale_(12.08.2023)).

CISSOKO Sékéné Mody, 1996, *Tombouctou et l'Empire songhay : épanouissement du Soudan nigérien aux XVe-XVIIe siècles*, Paris/Montréal, L'Harmattan.

DÉDÉ Jean Charles, KOFFI Kouamé Charles Landry, 2023, « Stratégie et dispositif de redynastisation monarchique sous les héritiers d'Askia Mohammed Silla (1531-1582) », *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, n°21, p. 39-62.

DELAFOSSÉ Maurice, 1912, *Haut-Sénégal-Niger*, Paris, Émile Larose.

DUPUIS-YAKOUBA Auguste, 1914, « Notes sur Tombouctou (vie journalière, habillement, mobilier, etc.) », *Revue d'ethnographie et de sociologie*, Vol. 5, p. 248-263.

ES SA'DI Abderrahmane, 1900, *Tarikh es-Sūdān*, Paris, Ernest Leroux Éditeur.

HAMA Boubou, BOULNOIS Jean, 1954, *L'Empire de Gao : histoire, coutumes et magie des Sonrai*, Paris, Adrien-Maisonneuve.

HAMA Boubou, 1968, *Histoire des Songhay*, Paris, Présence Africaine.

HAMA Boubou, 1974, *L'Empire songhay : ses ethnies, ses légendes et ses personnages historiques*, Paris, P. J. Oswald.

HAMA Boubou, 1980, *Askia Mohammed Aboubacar, l'elhadj et le khalife, à travers la tradition et le "Fettach"*, Niamey, CELHTO.

KAKÉ Ibrahima Baba, 1976, *Askia Mohamed : l'apogée de l'empire Songhay*, Paris, ABC.

KATI Mahmoud, 1913, *Tarikh Es-Sūdān*, Paris, Ernest Leroux Éditeur.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1982, *Concepts et conceptions songhay-zarma (histoire, culture, société)*, Nubia, Paris.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1984, *Les sociétés Songhay-Zarma (Niger-Mali) : Chefs, guerriers, esclaves, paysans*, Paris, Karthala.

ROUCH Jean, 2005, *Les Songhay*, Paris, L'Harmattan.

SOUMALIA Hammadou, HAMIDOU Moussa, LAYA Diouldé, 1998, *Traditions des Songhay de Téra (Niger)*, Paris, Karthala.